

Juin
2008
N°7

Orient 'Asie

Editorial

Chers lecteurs,

L'année se termine et les élèves de terminales seront bientôt des étudiants ayant en poche leur premier diplôme universitaire. Je me permets, tout d'abord, de leur souhaiter un brillant succès au baccalauréat et toute la réussite qu'ils méritent dans leurs futures carrières.

Juin est, en effet, le mois des résultats ; mais aussi des décisions, vous trouverez donc dans ce numéro quelques conseils sur les procédures d'acceptation des affectations que ce soit en université, en classe préparatoire ou en école d'ingénieur, ainsi que la traditionnelle fiche métier consacrée pour ce numéro au métier de psychologue.

Enfin je profite de ce dernier numéro de l'année scolaire pour remercier chaleureusement Michel Muller, COP de l'AEFE, pour ses conseils quant à la rédaction de cette lettre d'information et Françoise Santoni en charge de l'orientation au Lycée de Shanghai pour ses contributions régulières à Orient'Asie.

Enfin, pour les élèves de la troisième à la première, je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour d'autres publications d'Orient'Asie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicolas Debenne - Conseiller Principal d'Education
Lycée français de Singapour

Informations pratiques

Juin : le mois des résultats et des décisions

L'université

www.dossier-bleu.fr

Une fois que vous avez eu le résultat des vœux de l'université vous devez confirmer votre vœu. Certaines universités vont vous demander des informations complémentaires : bulletin, dossier administratif

Consultez régulièrement le site ou votre boîte email pour connaître la date (les services de la scolarité vous préciseront une date et une heure) à laquelle muni de votre collante de bac vous pourrez vous inscrire à l'université.

Les classes préparatoires

www.admission-postbac.org

Vous avez jusqu'au 31 Mai pour modifier l'ordre de vos vœux.

Le mardi 3 juin 14 h et jusqu'au vendredi 6 juin 14 h (heure française) première phase d'admission :

Deux solutions :

- Vous avez une proposition
- vous n'avez aucune proposition. Dans ce cas là le site vous proposera de vous inscrire pour la procédure complémentaire

Si vous avez une proposition :

Si celle-ci vous convient vous répondez **oui** et pour vous la procédure s'arrête là le lycée vous proposera un rdv en France pour vous inscrire

Si cette proposition vous convient mais que vous préférez tenter votre chance pour une formation mieux classée dans votre liste vous répondez **oui mais**

Attention vous n'avez que 72 h pour répondre

Le mardi 10 juin 14h et jusqu'au vendredi 13 juin 14h : deuxième phase d'admission

Vous conservez la même proposition que lors de la précédente phase vous pouvez encore répondre **oui mais**

Vous avez une meilleure proposition vous pouvez l'accepter et répondre **oui** ou essayez d'obtenir une autre proposition encore mieux placée et répondre **oui mais**

Attention vous n'avez que 72 h pour répondre

Le mardi 17 juin 14 h et jusqu'au vendredi 20 juin 14h : dernière phase de proposition

Vous serez obligé d'accepter la dernière proposition qui vous sera faite ou la refuser

Attention vous n'avez que 72 h pour répondre

La procédure complémentaire (elle débute une fois que la procédure normale est terminée) : elle s'adresse aux élèves qui n'ont eu aucune proposition, vous ne pourrez postuler que pour des formations pour lesquelles vous n'avez pas postulé lors de votre inscription et où il reste des places disponibles

Les écoles d'ingénieurs avec prépa intégrée

www.admission-postbac.org

La procédure est la même que pour les classes prépas mais se prolonge jusqu'au 29 juillet

Les autres écoles d'ingénieurs

www.grandesecoles-postbac.fr

Une fois passée l'admission sur dossier ou le concours, certaines vont vous convoquer à un entretien vous pouvez contacter l'école concernée et demander un entretien tardif c'est à dire début juillet ou juste après le bac si vous avez la possibilité de rentrer tout de suite en France

Concours SESAME

Pour ceux qui seraient admissibles , sachez que vous pouvez demander à passer l'épreuve orale tardivement c'est à dire début juillet juste après le bac si vous avez la possibilité de rentrer tout de suite en France. Il vous suffit alors de contacter l'école concernée et de vous organiser avec elle.

Quelques conseils :

Respectez les dates que l'on vous impose sous peine de ne pas avoir la formation que vous désirez.

N'hésitez jamais à contacter le lycée, l'école, la formation si le rdv que l'on vous propose pour vous inscrire ne vous convient pas (il est toujours possible qu'un membre de votre famille ou un proche se déplace à votre place muni des documents nécessaires à votre inscription)

Psychologue

- Psychologue Clinicien, il a une formation générale et globale en psychologie clinique de l'enfant et de l'adulte et choisit pendant sa formation de 5 ans des spécialités, cependant il peut travailler dans tous les domaines.
- Psychothérapeute/ Psychanalyste si en plus de sa formation de psychologue, il devient thérapeute c'est à dire qu'il utilise des moyens thérapeutiques spécifiques dans l'échange avec le patient et l'analyse pour traiter une maladie mentale, une inadaptation, un trouble psychosomatique, un mal être de la vie quotidienne.
- En fonction de ses affinités et de ses spécialités, le psychologue clinicien peut travailler auprès de divers populations et dans des milieux très différents :

Au niveau de l'entreprise, le psychologue sera celui qui recrute, oriente et travaille plutôt dans le service des ressources humaines. Au niveau de la prison, le psychologue organisera des thérapies individuelles et de groupe et participe à la bonne réintégration sociale du patient. En milieu scolaire, on trouve les Conseillers d'Orientation Psychologue, recrutés sur concours après la licence qui obtiennent après deux de formation un Diplôme d'État de Conseiller d'Orientation Psychologue (DECOP) et les psychologues scolaires qui sont des professeurs des écoles titulaire d'une licence de psychologie qui obtiennent le Diplôme d'Etat de Psychologie Scolaire après une formation d'un an en IUFM.

A l'hôpital, il conseille, oriente et soutient les patients et sa famille. Il s'agit de guidances et une formation en psychopathologie est souvent nécessaire. A l'hôpital psychiatrique, thérapie individuelle et de groupe, suivi et soutien de familles, collaboration étroite avec le psychiatre et connaissance en psychopathologie indispensable.

Dans un Centre Médico-Psychologique, suivi thérapeutique, séance de groupe et guidance.

Mais aussi dans les écoles et crèches, dans l'humanitaire, dans les cellules d'aide d'urgence, dans les foyers d'accueil, dans la police, dans l'enseignement, dans la recherche médicale (neuropsychologie), les maisons de retraites, les tribunaux....

Mission

- Le psychologue a une fonction d'évaluation et de dépistage (au moyen de tests, que ce soit une évaluation sur le plan du développement, de certaines facultés ou de l'intelligence), d'écoute et d'analyse clinique, de conseil, d'orientation, de soutien, de thérapeute et ce, de façon individuelle, groupale, familiale, scolaire ou institutionnelle. Le plus souvent le psychologue fait partie d'une équipe pluridisciplinaire dans une institution, ou bien il travaille seul dans le cadre d'un cabinet privé.

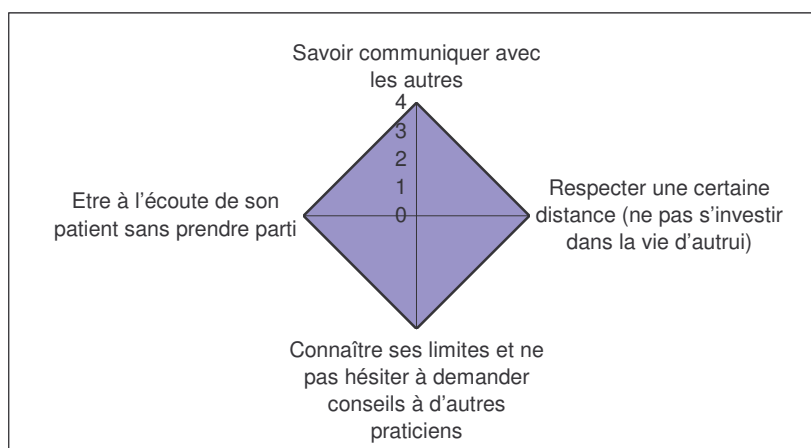
Principales actions

- Débloquer des situations handicapantes.
- Trouver des solutions adaptées à la problématique d'origine
- Utiliser les compétences de l'équipe médicale (psychiatre, orthophoniste, psychomotricien...)

Formation (éventuellement expérience) nécessaire

- Université, section sciences humaines – psychologie. Un minimum de 5ans (Master 2 pro) est nécessaire pour pouvoir pratiquer. La formation comprend des stages et l'écriture de un ou deux mémoires de recherche.
- Il existe aussi une école privée, l'Ecole des Psychologues Praticiens (entrée sur entretien et examens).
- L'entrée en Master 2 se fait sur dossier et chaque université a des « master » spécifiques. Après le master 2 professionnel, vous pouvez faire un master recherche qui vous conduira vers une doctorat en psychologie. Reste aussi les formations telles que les DU...

Qualités humaines nécessaires



Particularités de l'emploi / contraintes

Les études sont longues, le métier passionnant mais les débouchés difficiles.